

	PAGE
Inscriptions pour concessions gratuites et conditions d'établissement.....	102
Disposition à l'égard de certains immigrants.....	102
Affidavit à faire pour s'assurer un droit d'établissement.....	103
Nouvelles dispositions au sujet des lettres patentes.	103
Et quant aux immigrants venant en corps.....	103
Et quant aux autres colons formant un village.....	103
Dispositions spéciales au sujet de l'affermage des terres à pâturage.....	103
Et au sujet des terres réservées pour les chemins de fer.....	104
Les frais de passage, etc., peuvent grever les terres des immigrants.....	104
Les arpenteurs fédéraux peuvent interroger les témoins sous serment... ..	105
Les porte-chaines dans les arpentages des terres fédérales seront assermentés.....	105
Droits des découvreurs de mines sauvegardés.....	105
Nouvelles formules en vertu des actes des terres fédérales.....	105
Territoire en contestation entre le Canada et Ontario, acte 43 Vict., c. 36, pour l'administration de la justice dans le, prorogé.	99
VAGABONDS, leur emprisonnement en vertu de certains actes peut être avec ou sans travail forcé	181